

Monsieur le président,

Une initiative citoyenne émerge en Europe pour une extinction des feux chez chacun et chacune à 20h tous les soirs pendant 5 minutes.

Cette démarche pacifique vise à témoigner de la profonde tristesse des peuples européens face à cette guerre et de leur solidarité avec l'Ukraine dans l'épreuve.

Puis-je vous proposer, évidemment sans citer mon nom, de la recommander à l'ensemble de vos adhérents sous la forme d'une extinction de l'éclairage public communal chaque soir de mars de 20h à 20h05 ?

Une telle mesure amplifierait ainsi les démarches des citoyens et compléterait, par un symbole fort, les très nombreuses actions que vous avez initiées par l'intermédiaire de l'AMF partout dans les villes et villages de France.

En vous remerciant par avance, je vous prie de recevoir, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués,

Signature